

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

C	Cadre réservé à l'autorité environnementale	
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
	1. Intitulé du projet	
	ere de prejer	
2 Identification du	(ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des	nétitionnaire(s)
	(ob des) maine(s) a boviage ob ab (bb des	y permormane(s)
2.1 Personne physique Nom	Prénom	
	Fletion	
2.2 Personne morale	0.450 + 0.1 + 0	
Dénomination ou raison sociale	GAEC de Saint-Oger	
Nom, prénom et qualité de la personne	Philippe PARISOT	
habilitée à représenter la personne morale		
RCS / SIRET 3 2 8 3 2 0 0	3 1 0 0 0 2 9 Forme juridique	GAEC
Joiane	ez à votre demande l'annexe obligatoire	e n°1
	au des seuils et critères annexé à l'article R. 1	122-2 du code de l'environnement et
	dimensionnement correspondant du projet	
N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard de (Préciser les éventuelles rubriques issues d'o	
27a	Forage d'une profondeur maximale estimée à	
	4. Caractéristiques générales du projet	
Deivent être anneyées au présent formu	laire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 a	du formulairo
•		io iormoiaire
4.1 Nature du projet, y compris les évent	rueis fravaux de demolifion le agricole destiné à l'alimentation en eau de l'	avalaitation ainsi qua da l'habitation da
l'exploitant.	e agricole destille à l'aillientation en éau de ri	exploitation ainsi que de mabitation de
Toxproteure.		
Le trou sera foré au marteau fond de trou à	à l'air pour un diamètre prévisionnel de 192 mr	m.

4.2 Objectifs du projet

Actuellement, l'exploitation n'est pas raccordée au réseau d'eau potable communal et est alimentée par un forage d'une profondeur de 100m, qui ne fournit pas un volume d'eau suffisant pour l'alimentation en eau de l'exploitation et de l'habitation de l'exploitant. Le nouveau forage permettra de compléter l'apport en eau de l'exploitation.

Une cuve de 10 m3 permet actuellement le stockage temporaire de l'eau. Elle est équipée d'un ballon de régulation de la pression. Cette installation sera utilisée pour l'eau du nouveau forage.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le forage se déroulera selon les étapes suivantes, pour une profondeur maximale de 125 m :

 \boxtimes 0 - 109 m : le trou est foré au marteau fond de trou à l'air \varnothing 192 mm ;

☑ Tubage PVC plein ø 115/125 mm de 0 à 109 mètres ;

☑ Tubage PVC crépiné ø 115/125 mm de 109 à 117 mètres ;

□ Tubage PVC plein ø 115/125 mm de 117 à 125 mètres.

L'espace annulaire sera constitué d'un massif filtrant de graviers entre 109 et 117 mètres de profondeur, cimenté de 0 à 109 mètres avec un bouchon d'argile gonflante de 20 cm entre le cimentage et le massif filtrant, pour éviter les éventuels transferts de sel.

La tête de forage sera dans un premier temps munie d'un capot PVC vissé étanche provisoire. Si le forage est conservé à l'air libre, celui-ci sera remplacé par un capot fonte étanche. La tête de forage sera hors-sol de 50 cm et munie d'une dalle de propreté de 30 cm de hauteur et d'une surface de 3 m2, conformément à la norme NF X 10-999.

Un compteur volumétrique en sortie de forage permettra de suivre les débits produits par cet ouvrage.

Divers pompages seront réalisés à l'issue de la création du forage dans le but :

□ De nettoyer le forage;

☑ De développer le forage ;

☑ De déterminer les caractéristiques hydrodynamiques de la nappe captée

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le forage sera équipé d'une électropompe immergée qui sera utilisée au débit d'exploitation maximal prévisionnel de 5 m3/h.

La décision de l'autorité environnen Aucune 4.5 Dimensions et caractéristiques du	projet et superficie globale de l'opération - prédeurs caractéristiques	autorisation(s).
4.6 Localisation du projet		
Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques ¹ Long.	$06\circ28'41''E$ Lat. $48\circ13'43''N$
GAEC de Saint-Oger 1038 Route de Dignonville 88 000 DOGNEVILLE Parcelle 0001, Section ZD	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	°_'_"Lat°'"_ _°_'"_"_Lat°_'"_"
	loignez à votre demande les anneves r	2° 2 à 4
4.7 S'aait-il d'une modification/exten	projet et	tant? Qui Non X

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	X		Le forage se situe dans une ZNIEFF de type I: les Gites à chiroptères de Dogneville et Dignonville (FR410015890).
En zone de montagne ?		X	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		X	
Sur le territoire d'une commune littorale ?		X	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?		×	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		X	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		X	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		X	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	X		La commune de Dogneville fait l'objet d'un PPRi approuvé. Néanmoins, le projet de forage se situe en dehors des zones réglementées par le PPRi et en dehors des zones inondables et crues historiques. Il se situe également en dehors des zones sensibles aux remontées de nappe et enveloppes approchées de débordement de cours d'eau.
Dans un site ou sur des sols pollués ?		X	
Dans une zone de répartition des eaux ?		X	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?		X	
Dans un site inscrit ?		X	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?		X	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

	ces potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	X		Prélèvement de 6 500 m3/an dans la nappe des Couches grises et couches rouges du Muschelkalk
Ressources	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		X	
Ressources	Est-il excédentaire en matériaux ?		X	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		X	
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante: faune, flore, habitats, continuités écologiques?		×	
Milieu naturel			X	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	X	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	X	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	X	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	X	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	X	
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	X	
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	X	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	X	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	X	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	X	
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	X	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	X	
Emissions	Engendre-t-il des effluents ?	×	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	X	

Patrimoine / Cadre de vie	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		×	
/ Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?		X	
6.2 Les incide approuvés	ences du projet identi ; ? Non X Si oui, décriv			ont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou :
				nt-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
Oui	Non X Si oui, décr	vez les	squeis :	

	4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets égatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre ne annexe traitant de ces éléments) :
	7. Auto-évaluation (facultatif)
	regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation avironnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.
EI	ivironnementale ou qu'il deviait en ene dispense : Expliquez pourquoi.
8	8. Annexes
	8. Annexes 1 Annexes obligatoires
1	.1 Annexes obligatoires
1 2	Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - 🗵
1 2 3	Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - Non publié; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (II peut s'agir
	Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - Image: la propertie de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le
3	Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé; Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement:
3	Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé; Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d),
3	Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » -

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Étude hydrogéologique préalable au forage agricole destiné à l'alimentation en eau de l'exploitation du GAEC de Saint-Oger (habitation comprise).

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

X

Fait à

DOGNEVILLE

le. 19.02.2022

Signature

Bornel